

Pour sécuriser les comptes d'utilisateurs des fournisseurs et minimiser les risques de fraude pour nos clients, JAGGAER activera la **vérification en deux étapes pour l'authentification** des utilisateurs fournisseurs. L'activation commence le **24 juillet 2023**.

Suite à ce changement, les utilisateurs fournisseurs s'authentifieront en deux étapes :

- Étape 1 : entrée de l'adresse courriel et du mot de passe.
- Étape 2 : entrée d'un mot de passe à usage unique généré automatiquement et envoyé à l'adresse courriel de l'utilisateur.

L'activation de la vérification en deux étapes (également connue sous le nom d'authentification à 2 facteurs ou multi-facteurs) sera effectuée **automatiquement** par JAGGAER. Toutes les questions des fournisseurs concernant cette mise à niveau doivent être adressées à Jaggaer.

Lien vers le document Jaggaer qui explique la vérification en deux étapes :

[Fournisseur-IDM-Document-2023.pdf \(jaggaer.com\)](#)

Lien pour entrer une question à l'intention du soutien de Jaggaer :

[Information sur le soutien aux fournisseurs | JAGGAER](#)